



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

AVIS PUBLIC  
RÈGLEMENT NUMÉRO 813-24

## AVIS DE PROMULGATION

### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2024, le règlement suivant :

**Règlement 813-24 relatif à la gestion contractuelle, abrogeant et remplaçant le règlement 668-21.**

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca) .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 22<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2024.**

La greffière,  
Mélanie Poirier